

Association YOVO TOGO.
Adresse : 38 la garmitière 85140 SAINT MARTIN DES NOYERS
Déclarée à la Préfecture de Vendée sous le numéro W852003809



Numéro d'ordre : ...

Cotisation d'adhésion (à remettre à l'adhérent)

Reçue la somme de 25 €, au titre de la cotisation 2014. Espèces Chèque

De M. Mme Mlle¹ : Prénom :
Adresse :

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de
Membre : Fondateur Actif Bienfaiteur D'Honneur

Il ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association et le cas échéant à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du CGI pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

Fait en deux exemplaires à Saint Martin des Noyers le

Le Président

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

✂-----

Numéro d'ordre : ...



Bulletin d'adhésion (à conserver par l'association)

M. Mme Mlle¹ : Prénom :
Adresse :

Le cas échéant : tél. fixe/port. : E-mail :

Date d'adhésion : Durée de l'adhésion : 2014

Cotisation acquittée : 25 €

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association YOVO TOGO.

Fait en deux exemplaires à Saint Martin des Noyers le
L'adhérent